



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement  
et du Fonds des Nations Unies  
pour la population**

Distr. générale  
21 novembre 2001  
Français  
Original: anglais

**Appui D**

---

**Première session ordinaire de 2002**

28 janvier-8 février 2002 - New York

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**Cadre de coopération de pays et questions connexes**

**Point 3 : Cadre de coopération de pays  
et questions connexes**

**Note de l'Administrateur**

**Sujet**

La présente note contient des renseignements sur les prolongations des cadres de coopération de pays pour le Bahreïn, le Cameroun, le Cap-Vert, le Congo, la Côte d'Ivoire, Djibouti, la Libye, la Malaisie, le Niger, le Nigéria, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo et les Seychelles.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note des cadres de coopération de pays énumérés au tableau 1 et approuver les prolongations de ceux énumérés au tableau 2.



## **Introduction**

1. Dans le cadre des mesures en cours d'application visant à réduire le volume de la documentation, la présente note contient des renseignements sur les prolongations de tous les cadres de coopération des pays devant être examinées par le Conseil d'administration à sa session en cours. L'Administrateur sollicite l'avis du Conseil sur la note, en particulier s'agissant du volume d'information présenté et les moyens d'améliorer la présentation.

2. Toutes les prolongations des cadres de coopération des pays sont demandés par le gouvernement concerné; l'Administrateur approuve la première prolongation d'un an des CCP, tandis que le Conseil d'administration approuve la deuxième prolongation d'un ou deux ans. Au tableau 1, l'Administrateur présente l'information sur ces prolongations qu'il a approuvées depuis la deuxième session ordinaire de 2001. Au tableau 2, il présente les informations sur les prolongations que le Conseil est prié d'approuver.

Tableau I  
**Prolongation des CCP approuvées par l'Administrateur depuis septembre 2001**

<i>Pays</i>	<i>Période originelle du CPP</i>	<i>Harmonisation au niveau de l'ONU</i>	<i>Développement politique dans le pays</i>	<i>Raison d'être et explication</i>	<i>Application et/ou autres questions</i>
Bahreïn	1998-2001			En vue de permettre une mise en oeuvre plus complète et plus approfondie du CCP et d'aider le Gouvernement à faire face à différents problèmes de développement résultant de l'évolution politique récente.	
Cameroun	1997-2001	Pour harmoniser la période de programmation du PNUD avec le cycle de programmation convenu de l'ONU qui doit commencer en janvier 2003.			
Cap-Vert	1998-2001				Le nouveau gouvernement, entré en fonctions en février 2001, élabore une stratégie pour des options de développement. Cela débouchera sur un plan de développement national pour 2002-2005 et sur un plan stratégique de réduction de la pauvreté qui devrait être prêt en 2002. Le plan de développement national constituera un cadre de référence pour la communauté internationale en général et le système des Nations Unies en particulier aux fins de l'élaboration du plan cadre des Nations Unies pour le développement et du nouveau CCP.

Pays	Période originelle du CCP	Harmonisation au niveau de l'ONU	Développement politique dans le pays	Raison d'être et explication	Application et/ou autres questions
Djibouti	1997-2001	Pour harmoniser la période de programmation du PNUD avec le cycle de programmation convenu de l'ONU qui doit commencer en janvier 2003.		Pour laisser plus de temps pour élaborer un nouveau CCP en tenant compte des incertitudes actuelles au niveau politique dans le pays.	
République centrafricaine	1999-2001			Le nouveau gouvernement lancera un plan de développement national au quatrième trimestre de 2001. En conséquence, il faut plus de temps pour faire concorder le nouveau CCP avec le plan national et le plan-cadre des Nations Unies pour le développement. Le nouveau CCP couvrira la période 2003-2006 afin d'être en ligne avec les cycles de programmation de l'UNICEF, du FNUAP et du PAM.	
République dominicaine	1997-2001				
Malaisie	1997-2001			L'équipe des Nations Unies entreprendra une évaluation du rôle des Nations Unies en ce qui concerne les priorités de développement de la Malaisie au début de 2002. Cette évaluation sera fondée en partie sur le huitième plan de développement qui vient d'être publié. Le Gouvernement malaisien effectuera un examen du cadre de résultats stratégiques immédiatement après l'évaluation de l'équipe de pays. Cela constituera la base d'un dialogue sur les objectifs et la portée du prochain programme de pays du PNUD.	

<i>Pays</i>	<i>Période originelle du CPP</i>	<i>Harmonisation au niveau de l'ONU</i>	<i>Développement politique dans le pays</i>	<i>Raison d'être et explication</i>	<i>Application et/ou autres questions</i>
Nigéria	1997-2001				<p>L'application initiale du CCP a été reportée et elle s'est poursuivie lentement. L'examen à moyen terme du CCP en cours, qui s'est déroulé en septembre 2000, a confirmé que sa stratégie et ses domaines thématiques (le niveau de pauvreté s'établit à 70 %) demeure important pour les priorités du Gouvernement et a recommandé une période de transition en vue d'assurer une combinaison plus poussée d'activités à la base/en aval et d'activités au niveau des grandes orientations/en amont. Le PNUD adoptera le cycle d'harmonisation des Nations Unies en 2003.</p>

Tableau 2  
**Prolongation des CCP pour lesquels l'approbation du Conseil d'administration est sollicitée**

Pays	Années couvertes par le CCP original	Prolongation		Raison d'être et explication
		Année(s) convertie(s) par d'autres prolongations déjà approuvées	Année(s) proposées pour la nouvelle période de prolongation d'un an avec l'ONU	
République démocratique du Congo	Du fait de la situation politique, aucun CCP n'a été approuvé. Le programme du quatrième cycle a été prolongé trois fois; un programme intérimaire a été élaboré pour les années 1995-1996, qui a été étendu chaque année jusqu'à 2000.		2001-2002	X Les organismes des Nations Unies (UNICEF, PAM, FNUAP) ont décidé d'harmoniser leur cycle de programmation à compter de 2003. Un examen de pays a été effectué en octobre 2001. Un nouveau CCP couvrant la période 2003-2005 sera élaboré. Durant la période de prolongation, les interventions du PNUD seront axées sur la gouvernance et l'élimination de la pauvreté, y compris les domaines du VIH/sida et de l'égalité entre les sexes. Le PNUD continuera d'apporter un appui aux activités de relèvement et de redressement, y compris la démobilisation des anciens combattants et la réintégration des personnes déplacées et des réfugiés.
Congo	Aucun CCP n'a été approuvé par le Conseil d'administration du fait de la situation politique intérieure. Le Conseil d'administration a autorisé l'Administrateur		2003-2003	X La plupart des activités d'après-conflit (réintégration des anciens combattants et activités communautaires) se poursuivront en 2002, mais au cours des deux prochaines années, le PNUD apportera un appui principalement à la

Pays	Années couvertes par le CCP original	Année(s) couverte(s) par d'autres prolongations déjà approuvées	Prolongation		Raison d'être et explication
			Année(s) proposée(s) pour la nouvelle période	2 <sup>e</sup> Harmonisation d'un an avec l'ONU	
Congo	Aucun CCP n'a été approuvé par le Conseil d'administration du fait de la situation politique intérieure. Le Conseil d'administration a autorisé l'Administrateur (décision 94/10) à continuer de fournir une assistance à des projets individuels. Cette autorisation a été étendue périodiquement jusqu'en décembre 2001.	2003-2003	X		La plupart des activités d'après-conflit (réintégration des anciens combattants et activités communautaires) se poursuivront en 2002, mais au cours des deux prochaines années, le PNUD apportera un appui principalement à la transition démocratique au moyen d'activités mettant l'accent sur la gouvernance (justice, droits de l'homme, appui aux institutions parlementaires), l'égalité entre les sexes et le sida et un appui à l'élaboration d'un document stratégique sur la réduction de la pauvreté.
Côte d'Ivoire	1998-2000	2001	2002	X	La situation dans le pays a retardé l'application du CCP. Programmes des Nations Unies devant être harmonisés à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2003.
Libye	1998-2000	2001	2002	X	En vue de résoudre la question pendante du paiement par le Gouvernement au PNUD

Pays	Années couvertes par le CCP original	Année(s) couverte(s) par d'autres prolongations déjà approuvées	Prolongation		Raison d'être et explication
			Année(s) proposée(s) pour la nouvelle période	2 <sup>e</sup> Harmonisation d'un an avec l'ONU	
Libye	1998-2000	2001	2002	X	En vue de résoudre la question pendante du paiement par le Gouvernement au PNUD des arriérés de contribution au bureau local.  Révolution politique dans le pays



Pays	Années couvertes par le CCP original	Année(s) couverte(s) par d'autres prolongations déjà approuvées	Prolongation		Raison d'être et explication
			Année(s) proposée(s) pour la nouvelle période	2 <sup>e</sup> Harmonisation avec l'ONU	
Niger	1999-2001	2002-2003	X	La prolongation permettra l'harmonisation par les Nations Unies du cycle, à compter de janvier 2004. Le CCP en cours continuera de mettre l'accent sur la pauvreté, l'environnement, le développement rural et la gouvernance, domaines dont l'importance a été confirmée par l'examen de pays de juin 2001.	Révolution politique dans le pays Autres
Seychelles	1997-1999	2000	2001-2002	X	Le Gouvernement des Seychelles, qui est à présent un pays contribuant net, a demandé qu'un nouveau CCP soit établi sur la base uniquement de ressources autres que les ressources de base. On prévoit à l'heure actuelle qu'il s'agira principalement de ressources

Pays	Années couvertes par le CCP original	Année(s) couverte(s) par d'autres prolongations déjà approuvées	Année(s) proposée(s) pour la nouvelle période de prolongation d'un an avec l'ONU	Prolongation		Raison d'être et explication
				Année(s) proposée(s) pour la nouvelle période de prolongation d'un an avec l'ONU	Année(s) approuvées	
Seychelles	1997-1999	2000	2001-2002	X		<p>Le Gouvernement des Seychelles, qui est à présent un pays contribuant net, a demandé qu'un nouveau CCP soit établi sur la base uniquement de ressources autres que les ressources de base. On prévoit à l'heure actuelle qu'il s'agira principalement de ressources du Fonds pour l'environnement mondial et de ressources au titre de la participation du Gouvernement. Le Gouvernement a demandé en outre que ce CCP commence en 2003 et que le CCP en cours soit prolongé exceptionnellement pour 2 ans, jusqu'à la fin de 2002.</p>